

Zeitschrift: Textiles suisses [Édition multilingue]
Herausgeber: Textilverband Schweiz
Band: - (1971)
Heft: 6

Nachruf: Robert K. Montandon

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

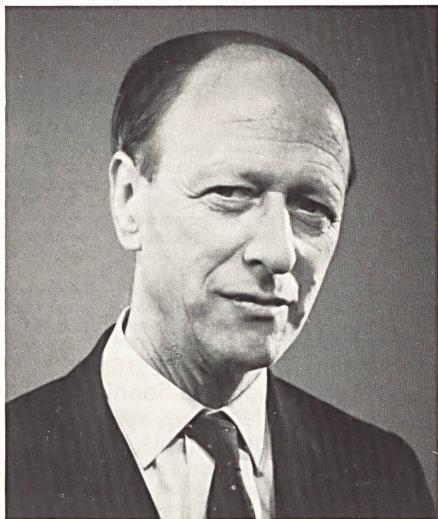
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



+

Robert K. Montandon

DIRECTEUR DE L'OFFICE SUISSE
D'EXPANSION COMMERCIALE:
ÉDITEUR DE «TEXTILES SUISSES»

Il y a près d'un mois qu'éclatait la tragique nouvelle de la mort de M. Robert Montandon, directeur de notre institution et de « Textiles Suisses ». Certes, nous savions combien la grave maladie dont il souffrait depuis plusieurs mois amenuisait peu à peu sa capacité de travail, ses forces même. Nous conservions cependant le secret espoir d'une amélioration et notre tristesse n'en est que plus grande aujourd'hui. Lorsque, il y a quatre ans, Robert Montandon devint directeur de l'Office suisse d'expansion commerciale, après une brillante carrière diplomatique vouée principalement aux questions économiques et financières, nous fûmes certains d'avoir trouvé l'homme qui saurait diriger avec succès notre organisme, lui donner une nouvelle impulsion et perfectionner ses méthodes de travail afin qu'elles répondent toujours mieux aux besoins de l'industrie suisse d'exportation. La parfaite connaissance que M. Montandon avait de l'économie internationale, son ouverture d'esprit, alliées à de grandes qualités humaines, lui permirent d'accomplir pleinement cette tâche.

Les activités d'une institution comme la nôtre présentent une variété telle que seule une personnalité polyvalente, douée d'imagination créatrice, peut parvenir à les dominer. Robert Montandon avait cette personnalité et il n'y a aucun doute que la carrière qu'il poursuivit avant de reprendre la direction de l'office, très diversifiée et riche en expériences, ne pouvait mieux le préparer à ses nouvelles fonctions. M. Montandon s'attacha d'emblée à nouer des relations suivies et fructueuses avec les divers services gouvernementaux, les associations économiques et professionnelles du pays et la direction des entreprises, qui purent apprécier la qualité de son jugement, son amabilité et sa modestie, lesquelles, d'ailleurs, n'excluaient pas la fermeté.

Au cours de ses deux dernières années d'activité et avant que la maladie ne le frappe, M. Montandon put mener à chef deux tâches extrêmement importantes et délicates. La première consistait à concevoir et à réaliser la participation de la Suisse à l'Exposition universelle d'Osaka. Le succès qu'a remporté le pavillon suisse et les éloges qui lui furent adressés par toute la presse internationale témoignent de la maîtrise avec laquelle, contre vents et marées, il remplit ce mandat. La seconde portait sur la structure financière de notre organisme ; l'activité déployée par M. Montandon dans ce sens fut couronnée de succès, puisque le Parlement suisse accepta, en automne 1970, d'augmenter les moyens financiers mis à la disposition de l'Office suisse d'expansion commerciale par la Confédération.

A l'heure où nous devons nous séparer, trop tôt hélas, de celui qui fut un chef et un conseiller exemplaire, nous lui rendons un vibrant hommage. Nous ne saurons mieux honorer sa mémoire qu'en poursuivant notre tâche dans l'esprit avec lequel lui-même l'avait entreprise.
